

**Projet: Ensemble pour l'enfance. Koulouna min Ajl Atoufoula
ENI/2020/421660**

**Termes de référence pour le recrutement d'un.e consultant.e pour un service
de réalisation d'activités extracurriculaires et activités ludo-éducatives au
bénéfice des enfants institutionnalisés dans les Établissements de Protection
Sociale**

| | |
|---------------------------------|---|
| Titre de la consultation | Consultant.e expert.e en activités ludo-éducatives pour enfant |
| Organisme | Association Amis des Enfants- Ai.Bi. Maroc |
| Lieu d'affectation | Les région de Fès-Meknès et de l'Orientale |

Organisme : Ai.Bi. Maroc

Amis Des Enfants - Ai.Bi. Maroc est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération au développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Maisons d'Enfants. Beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge de la majorité, d'autres sont en situation de handicap et il est très difficile de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

A partir de l'année 2006 Ai.Bi. Maroc a acheminé son projet de parrainage à distance au Maroc, qui est toujours en cours, en partenariat avec plusieurs associations qui gèrent des centres d'accueil pour enfants sans soutien familial.

En parallèle, Ai.Bi. Maroc mène des projets ayant pour but commun la protection et promotion des droits des enfants, déclinés en actions différentes et destinés à plusieurs cibles, à savoir : les enfants sans protection familiale pour les accompagner dans leur

parcours d'abandon, de vie à l'intérieur du centre et de réinsertion familiale, sociale et professionnelle ; les familles en situation de vulnérabilité et les mères cheffes de famille monoparentale afin de prévenir l'abandon de leurs enfants, ainsi que les enfants en contact avec la loi pour réparer aux conséquences de l'abandon et les accompagner vers une réintégration familiale et socioprofessionnelle.

De plus, Ai.Bi. Maroc poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des enfants, notamment : le Collectif Kafala Maroc (depuis 2011), le Collectif pour le Droit de l'Enfant à une Protection Familiale (depuis 2013) et la Plateforme CDE – Convention des Droits de l'Enfant - Maroc (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017). Ces collectifs ont l'objectif commun de plaider pour l'amélioration des politiques de protection de l'enfance, notamment la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM, dans le respect des principes énoncés dans la Convention des Droits de l'Enfant (CDE).

Contexte

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfant depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants.

Toutefois, le phénomène de l'abandon des enfants reste aujourd'hui encore très répandu. Selon les données plus récentes collectées par l'UNICEF Maroc, on estime encore 100.000 enfants et jeunes abandonnés sur le territoire national et vivant dans des instituts qui ne garantissent pas une prise en charge adéquate et intégrée selon les standards internationaux. En effet, les enfants et jeunes institutionnalisés dans les Établissements de Protection Sociale font face à plusieurs conséquences liées à une enfance vécue dans les centres, notamment un déficit dans la croissance tant physique que cérébrale, des problèmes cognitifs, du retard dans le développement du langage et de la communication, ainsi que d'autres conséquences liées au traumatisme de l'abandon. D'où la nécessité de mettre en place des activités extracurriculaires et ludo-éducatives leur permettant de surmonter les problèmes et les défis de la vie en institution, et qui contribuent à leur développement de façon épanouie et en même temps à renforcer leurs capacités en matière de communication, culture et life skills.

Projet : Ensemble Pour l'Enfance « Koulouna min ajl atoufoula »

Le projet a l'objectif général de contribuer à une meilleure protection et assistance des enfants abandonnés et à risque d'abandon au Maroc. Ce projet vise plus spécifiquement à soutenir les services des EPS et des services sociaux publics dédiés à la protection des enfants abandonnés et à la prévention de l'abandon des enfants dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de consolider les capacités des OSC dans ces régions du Maroc afin de les impliquer ultérieurement dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon avec un focus sur les OSC gestionnaires des EPS. Finalement Koulouna min ajli atoufoula a pour objectif de promouvoir la coordination entre acteurs étatiques et non étatiques engagés dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de renforcer le plaidoyer national et international sur la protection des enfants abandonnés et la prévention de l'abandon au Maroc.

Cette action est menée par Ai.Bi. Maroc avec la collaboration de ses partenaires l'association Pionniers du Changement du Développement et la Culture à Oujda, Fondation Rita Zniber à Meknès, grâce au cofinancement de l'Union Européenne.

Objectifs de la consultation :

L'objectif de la présente consultation est d'assurer des sessions d'activités extracurriculaires et ludo-éducatives, telles que des ateliers de musique, arts plastiques et de théâtre, au profit des enfants et jeunes institutionnalisés dans les EPS, adaptées à leurs âges et leurs conditions spécifiques.

Mission du consultant :

Sous la direction de l'équipe du projet, le consultant est appelé à :

- Élaborer un plan de travail et un descriptif des objectifs de chaque activité méthodologie des activités ludo-éducatives à implémenter dans les EPS, qui tiennent en considération des différentes tranches d'âge des enfants et de leur situation
- Communiquer, après concertation avec les opérateurs du centre, des besoins matériels pour la réalisation des activités, notamment celles relatives au théâtre
- Animer les sessions des activités extracurriculaires et ludo-éducatives dans les EPS
- Rédiger un rapport hebdomadaire des activités réalisées
- Réaliser un rapport final des activités réalisées

Livrables :

- Une méthodologie des activités extracurriculaires et ludo-éducatives à implémenter dans les EPS;
- Un rapport hebdomadaire des activités réalisées
- Un rapport final des activités réalisées

Durée de la consultation :

La consultation s'étalera sur 14 mois, à partir de la signature du contrat et jusqu'à la fin du projet.

Profil du consultant ou agence :

Le.a candidat.e doit justifier de :

- Avoir un diplôme d'une formation en sciences sociales / enseignement ou autres domaines en relation avec la présente consultation;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en matière d'animation des activités ludo-éducatives;
- Avoir une expérience avérée avec l'enfance dans des contextes vulnérables, , tels que les enfants abandonnés ou à risque d'abandon;
- Avoir une expérience dans des projets du domaine sociale et/ou coopération internationale serait un atout;
- Souplesse et aptitude à être réactif aux demandes et recommandations du demandeur;
- Une maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit, ainsi que du darija

Honoraires :

Le montant total de la prestation doit inclure le montant global du coût de l'assistance technique en TTC comprenant les honoraires de la consultante, les déplacements, les coûts de logement et de restauration du consultant(e) si besoin.

Candidature :**1. Eléments constitutifs du dossier de candidature**

- Le CV de l'intéressé.e, et ses références accompagnées des attestations de travail et/ou de formations correspondantes et d'une lettre de motivation ;
- L'offre technique présentant les objectifs de la prestation, méthodologie de réalisation, une description des outils de travail/techniques d'animation des ateliers...
- Une description financière détaillée sur la prestation, prix unitaire, prix total de la prestation (TTC) et comprenant tous les frais de déplacements (si besoin) ;

- Un dossier administratif du consultant(e) ou bureau de consulting comprenant entre autres

2. Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivant : ymoujjane.aibimaroc@gmail.com en CC à rabat.aibi@gmail.com En spécifiant en objet : «Consultation Lignes directrices - 2.1» .

Date limite d'envoi des candidatures : **le 13 Décembre 2021 à 12h Heure Maroc**

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter :
Yasmine Moujjane : ymoujjane.aibimaroc@gmail.com

Ai.Bi. Maroc souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.